

Ce n'est pas ce que le ministre disait auparavant. Je le répète, voilà trois ans et demi que je soulève la question, mais le ministre vient tout juste de se rendre compte de la situation. Il s'en rend compte seulement après avoir fondé une bonne partie de la dette nationale sur des obligations à long terme non rachetables par anticipation et portant des taux d'intérêt élevés. Dans l'intervalle, les provinces et les municipalités ont contracté des dettes à longue échéance, sous forme d'obligations et de débetures, sur lesquelles leurs contribuables devront payer un intérêt élevé pendant des années. Certaines de ces obligations ne viendront pas à échéance avant 30 ans, entre autres les débetures relatives aux aménagements d'égouts.

Les taux d'intérêt élevés ont aussi jeté notre économie dans le marasme. Je pourrais rappeler nombre de déclarations que j'ai faites dans le passé, selon lesquelles les taux d'intérêt élevés feraient monter les impôts à tous les échelons de gouvernement, et nous savons qu'il en a été ainsi. Nous, qui siégeons de ce côté-ci, avons dit que les taux d'intérêt élevés augmenteraient le coût de la vie, et c'est ce qui s'est produit. Nous avons prétendu que les taux d'intérêt élevés feraient augmenter le coût de la production, de sorte que nous serions moins en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés du monde, et c'est bien ce qui est arrivé. Nous avons aussi déclaré que les taux d'intérêt élevés attireraient le capital étranger, ce qui aurait pour résultat d'accroître la balance déficitaire de nos paiements internationaux. Ici encore, la chose s'est produite. Le budget tente de remédier aux conséquences des taux d'intérêt élevés qui sont imputables au gouvernement lui-même.

Je le répète, j'estime que les taux d'intérêt se rattachent étroitement à notre santé économique. Si l'on retranche du budget les mesures que prend le gouvernement pour rectifier ses erreurs passées en ce qui a trait aux taux d'intérêt, il ne reste pas grand-chose. J'admets que le budget renferme deux ou trois articles que nous approuvons. Tout d'abord, il y a la suppression de la taxe d'accise sur les automobiles. Le député d'Essex-Est, ainsi que d'autres députés, de ce côté-ci de la Chambre, ont souvent demandé cette suppression. Je tiens aussi à remercier le ministre d'avoir fait quelque chose pour les pompiers volontaires. J'ai été le seul, je pense, à soulever la question lorsque nous avons étudié les résolutions consécutives au petit budget.

**L'hon. M. Fleming:** Bien des députés m'en ont aussi parlé.

**M. McMillan:** A ce moment-là, j'avais demandé au ministre d'exempter de l'impôt sur

le revenu au moins \$200 des honoraires perçus. Le ministre est allé plus loin en fixant l'exemption à \$300. Je l'en remercie.

**L'hon. M. Hellyer:** C'est en prévision de l'inflation à laquelle il s'attend.

**M. McMillan:** Troisièmement, une disposition aide les producteurs de tabac en permettant de mettre plus de tabac dans les cigarettes. J'espère que les producteurs de tabac de l'Ouest ontarien y trouveront quelque secours et qu'ils pourront vendre plus de tabac. Mais le budget, une fois allégé des mesures destinées à corriger les erreurs du gouvernement au sujet des taux d'intérêt et des trois autres dispositions que je viens de mentionner, est vidé de toute substance. Il ne prévoit pas grand chose pour remédier aux maux de notre économie, dont le déséquilibre de la balance internationale des paiements surtout attribuable aux taux de l'intérêt.

Je suis content de voir le ministre se prononcer au moins en principe pour l'abaissement des taux d'intérêt, mais ce ne sont pas les déclarations de principe qui nous y mèneront. Le contribuable moyen continuera de payer de lourds impôts et, dans bien des cas, un fort taux d'intérêt sur obligations jusqu'à la fin de ses jours. Les contribuables continueront à payer de gros intérêts sur leur part de chaque école, de chaque nouveau trottoir, chemin ou égout. Chaque nouveau propriétaire devra payer de gros intérêts sur sa maison pendant de nombreuses années.

Les déclarations de principe du ministre ne résolvent pas les problèmes de ceux qui sont aux prises avec des taux d'intérêt élevés. Je suis content du changement d'attitude du ministre, même s'il est un peu tard. C'est comme un aveu *in extremis*, c'est sa dernière chance avant le naufrage complet de notre économie. Avant son repentir, il était le grand prêtre des forts taux d'intérêt.

**L'hon. M. Fleming:** Oh non!

**M. McMillan:** Pourquoi mérite-t-il ce titre? Dans le domaine de la gestion de la dette, qui ne relève que du ministre et aucunement de la Banque du Canada, le premier ministre et le ministre des Finances ont, à la radio, à la télévision et dans les journaux, recommandé aux détenteurs d'obligations de les échanger pour d'autres portant un intérêt plus élevé. Ils ont déclaré que cela favoriserait l'intérêt national et constituerait une preuve de patriotisme.

Bien entendu, je veux parler de l'emprunt de conversion. A la radio, à la télévision et dans les journaux, le premier ministre et le ministre des Finances ont prié et supplié les Canadiens de convertir leurs obligations de